



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-133088>

Département(s) de publication : **30**

Annonce n° **24-133088**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Vauvert

Correspondant : M. DENAT JEAN, Maire

Adresse : 2 place de la libération, 30600 Vauvert

Coordonnées :

Courriel : Mairie@vauvert.com

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Etude de calibrage - Ilot Gambetta et autres immeubles du centre-bourg Résorption de l'Habitat insalubre (RHI) et requalification du centre ancien pour la commune de Vauvert.

Lieu d'exécution : Commune de Vauvert, 30600 Vauvert

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : L'objet de la présente consultation est la désignation par la commune d'un opérateur chargé de définir le calibrage de la restructuration de l'îlot Gambetta et des autres immeubles identifiés, situés dans le secteur du centre-ancien de la commune. Cette mission inclut l'accompagnement de la collectivité dans la définition de la structure de financement du dispositif de Résorption de l'Habitat Indigne (RHI), permettant la concrétisation opérationnelle du projet de restructuration.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Financement sur les fonds propres de la commune et subventions de la part de l'ANAH et de l'EPF Occitanie.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Le prestataire devra présenter les compétences mobilisées pour la prestation : -Expertise dans le montage d'opération d'aménagement complexe de requalification en tissu ancien (volets technique et financier) -Architecte, programmiste, etc...
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60%
- Valeur technique : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/12/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2024V021

Renseignements complémentaires : L'intégralité des documents est accessible via le profil acheteur de la commune : <https://webmarche.adullact.org> Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Critères de sélection des candidatures : garanties et capacités techniques et financières. Le détail des pièces à fournir est indiqué dans le règlement de la consultation. Transmission électronique

exclusivement dans la salle des marchés du site : <https://webmarche.adullact.org> Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratifs et technique peuvent être obtenus : pour obtenir

les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires les candidats doivent faire parvenir en temps utile une demande par courriel par l'intermédiaire du profil d'acheteur de la commune :

<https://webmarche.adullact.org> (En cas de difficultés, s'adresser à : Commune de Vauvert.

Correspondant : Mme Pauline ACEDO, service Juridique, place de la Libération et du 8 mai 1945, 30600 Vauvert, courriel juridique@vuavert.com tél. : 04-66-93-35-38). Instance chargée des procédures de

recours : Tribunal administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères, 30000 Nîmes, tél. : 04-66-27-37-00,

courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/> Précisions

concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : se rapporter aux articles L551-1 et suivants du

Code de Justice Administrative. Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de

justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel

prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.

551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.

421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/11/2024